

# TROPHEE REGIONAL DU JEUNE

## VETETISTE

Organisé par Avenir cycliste roaix ventoux  
Contact et inscriptions : Cyril Marturier 0610335729  
[acroaixventoux@bbox.fr](mailto:acroaixventoux@bbox.fr)

## REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le règlement est celui de la FFC et de la commission technique de vtt de  
Provence

Casque et plaque de cadre frontale obligatoires  
Un seul vélo et fourche pour les deux disciplines

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les horaires en fonction  
de l'affluence

Autorisation parentale obligatoire

## RETRAIT DES DOSSARDS

Vendredi 20 Avril 2012 de 14 h à 16 h

Samedi 21 Avril 2012 de 8 h à 9 h sur le site de la course

Aire de pique-nique de Buisson

Point GPS : 44°16.212'N, 5°00.515'E

## DROIT D'ENGAGEMENT

Pupille, benjamin, minimes, cadet : 6 €

Poussins : 3 €

Pour les non licencié FFC, un certificat médical de moins de 3 mois sera  
demandé lors de m'inscription

Règlement par chèque à l'ordre de l'avenir cycliste roaix ventoux

SEULS LES BULLETINS ACCOMPAGNES DU PAIEMENT SERONT PRIS EN  
COMPTE

RESPECTEZ LA NATURE ET LES PROPRIETES TRAVERSEES PAR LE PARCOURS  
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

## CATEGORIES

Poussins & Poussines nés en 2005 et 2004	1 TOUR
Pupilles nés en 2003 et 2002	1 TOUR
Benjamins & Benjamine nés en 2001 et 2000	2 TOURS
Minimes : Filles et Garçons nés en 1999 et 1998	3 TOURS
Cadets & Cadettes nés en 1997 et 1996	4 TOURS

## HORAIRES

### XC country

#### Support du championnat de Vaucluse

1 <sup>er</sup> départ pupilles	9h15
2 <sup>ème</sup> départ benjamins	9h45
3 <sup>ème</sup> départ minimes	10h45
4 <sup>ème</sup> départ cadets	10h50
5 <sup>ème</sup> départ poussins	12h00

### DH descente

Reconnaissance de 12h15 à 13h45  
1<sup>er</sup> départ poussins 14h00

**Podium 16h30**

## INSCRIPTION 4<sup>ème</sup> MANCHE DU TRJV 2012

NOM.....PRENON.....  
ADRESSE.....  
DATE DE NAISSANCE.....SEXE.....  
CLUB.....N° LICENCE.....  
CATEGORIE.....

SIGNATURE

Port du casque obligatoire, l'inscription implique la pleine acceptation du  
règlement et le respect des massifs traversés

Accord parental obligatoire à retourner au plus tôt accompagné d'un chèque à  
l'ordre de : avenir cycliste roaix ventoux